

Fruitières comtoises : de l'association villageoise au système productif localisé, Alain Mélo. Fédération départementale des coopératives laitières du Doubs et du Jura, Besançon, 2012

Michel Dreyfus

Numéro 328, avril 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1015537ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1015537ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association Recma

ISSN

1626-1682 (imprimé)

2261-2599 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dreyfus, M. (2013). Compte rendu de [*Fruitières comtoises : de l'association villageoise au système productif localisé*, Alain Mélo. Fédération départementale des coopératives laitières du Doubs et du Jura, Besançon, 2012]. *Revue internationale de l'économie sociale*, (328), 132–134.
<https://doi.org/10.7202/1015537ar>

coûteuses, ces établissements populaires généralement réputés au niveau local n'ont pu se multiplier en raison de la faiblesse de leurs ressources financières et des exigences du corps médical, généralement opposé à la rétribution au forfait pratiquée par les mutuelles. Une autre formule est celle des caisses chirurgicales fédérées en 1935 au sein de la Fédération nationale des caisses chirurgicales mutuelles, souvent d'inspiration patronale. Après la Seconde Guerre mondiale et la mise en place de la Sécurité sociale, s'impose le système du conventionnement entre les cliniques privées et les organismes sociaux. La mutualité est à l'avant-garde, comme souvent, avec la convention signée en 1947 entre la Fédération intersyndicale de l'hospitalisation privée et la caisse de prévoyance de la SNCF. Cette convention prévoit le libre choix de l'établissement par le mutualiste, un tarif rémunérateur pour l'établissement et le tiers-payant obligatoire. Ce dernier point soulève d'ailleurs l'inquiétude des cliniques, qui y voient « *un risque d'immixtion, d'étatisation, de nationalisation rampante* » (p. 144).

Le dogme de la rentabilité

Celles-ci profitent de l'insuffisance de l'équipement hôtelier de l'hôpital public, pourtant jugé plus performant pour la qualité des soins. A partir de la réforme de 1958 qui « *met en évidence les faiblesses de l'équipement hospitalier et le dynamisme du privé* », les réglementations successives, en jouant la carte du compromis avec les propriétaires de clinique comme avec les chirurgiens, sont finalement toujours bienveillantes pour l'hospitalisation privée, même si l'hôpital public jouit d'une meilleure réputation en ce qui concerne la qualité des soins. En dépit de leurs craintes, les cliniques privées ne voient pas leur activité freinée par la présence au gouvernement socialiste d'un ministre communiste de la Santé (Jack Ralite) en 1981-1983. La question récurrente des tarifs d'hospitalisation s'est exacerbée au cours des années 70, avec la nécessité de trouver de

nouveaux capitaux pour moderniser l'équipement, de façon à ce que ces établissements soient plus rentables. En somme, au-delà du caractère médical de leur activité, ces cliniques privées modernes ne se différencient plus guère des autres entreprises capitalistes contraintes à des processus de regroupement, dans lesquelles les médecins et les chirurgiens ne sont plus décisionnaires, car ils ne sont plus propriétaires du capital. Cet ouvrage riche en informations ouvre également de nombreuses pistes de réflexion pour les recherches historiques sur le système de santé, constamment soumis à la tension dialectique entre privé-libéral et public, censée être un facteur d'émulation. La nature de cette dernière se révèle toutefois bien plus financière que médicale. Le sous-titre un peu racoleur « *deux siècles de succès* » est heureusement tempéré par la précision : « *si on se place du point de vue des acteurs* » (p. 251), car il ne faut pas oublier que ce succès résulte des défaillances de l'hôpital public, seul garant d'une égalité de l'accès aux soins et à la chirurgie. Au final, c'est moins la présence forte d'une logique privée dans le secteur de la santé qui pose problème que celle des logiques commerciales vampirisant l'hôpital public, alors qu'elles sont complètement antinomiques avec l'intérêt général.

PATRICIA TOUCAS-TRUYEN

Fruitières comtoises : de l'association villageoise au système productif localisé

Alain Mélo. Fédération départementale des coopératives laitières du Doubs et du Jura, Besançon, 2012.

Le poids du monde rural a été très longtemps prédominant dans notre pays, puisqu'à la veille de la Grande Révolution 85 % de la population française vivait à la campagne. Il faut attendre les années 30 pour que la France devienne un pays en majorité urbain et industrialisé, trois décennies environ après la Grande-Bretagne et l'Allemagne. La

France a donc un passé agricole très ancien, et si les agriculteurs constituent aujourd'hui moins de 5 % de la population, la représentation du monde paysan reste encore très répandue dans l'imaginaire national. Sur un autre plan, le travail collectif existe en France depuis le Moyen Age, ce qui explique pourquoi la coopération s'est d'abord développée dans le monde agricole. Les formes prises par la coopération agricole ont été très diverses et largement tributaires de la région où elles se sont développées.

Alain Mélo étudie minutieusement le cas des fruitières dans le Doubs et le Jura qui, apparues au XIII^e siècle, restent aujourd'hui très actives. Son ouvrage se décline en cinq parties. Tout d'abord, l'auteur fait un constat : la fruitière est un élément essentiel du paysage franc-comtois, puisque l'on trouve dans pratiquement tous les villages de cette région trace du « chalet », autrement dit de la fromagerie, où s'est fabriqué collectivement le fromage depuis des siècles. Les éleveurs comtois apportaient leur lait, assuraient ensuite ensemble la fabrication du gruyère, avant de partager les bénéfices de la vente de leurs produits. C'est dire combien la fruitière constitue en région franc-comtoise un lieu de mémoire partagée. Dans une première partie, Alain Mélo montre comment une association de voisins est devenue en quatre siècles une institution économique proprement dite. Puis, à la fin du XVII^e siècle, la Franche-Comté devient définitivement une province française. Dès lors, s'ouvre une autre période où la fruitière s'installe désormais au village, sous des formes d'ailleurs très variées. En deux cents ans, elle s'organise dans toute la région. Le développement s'accompagne assez vite de la mise en place de premières formes, tout aussi variées, de « gouvernement » des fruitières. Un tout petit nombre est influencé par les idées socialistes nées à partir de 1820-1830, notamment par la pensée de Charles Fourier. Enfin, l'Etat hésite et tâtonne : convient-il de leur définir une législation spécifique ?⁽²⁾

Une troisième période s'ouvre vers la fin du XIX^e siècle et elle durera jusqu'aux années 60. Elle est marquée par une interrogation principale : quelle est la place de la fruitière dans la société ? L'Etat favorise l'organisation du monde agricole : Jules Méline est le symbole le plus connu de cette politique, mais il n'est pas le seul. L'Etat commence aussi à organiser le financement en direction du monde rural, en créant notamment le Crédit agricole en 1895. Aussi, les fruitières connaissent une phase de croissance jusqu'à la Première Guerre mondiale. Cette évolution est interrompue par le déclenchement du conflit, repart quelque peu de l'avant durant l'entre-deux-guerres, puis connaît de nouvelles difficultés avec la Seconde Guerre mondiale. Ce contexte, ainsi que le déclin du monde rural, explique que la Franche-Comté perde 150 000 personnes de 1881 au milieu des années 50. A l'heure où les campagnes se vident, la fruitière ne devient-elle pas le symbole d'une activité en voie de disparition ? Le déclin du monde rural se poursuit, mais, à partir de la décennie suivante, le mouvement des fruitières connaît le renouveau pour plusieurs raisons : volonté de limiter l'agriculture industrielle, élaboration d'une législation nouvelle, spécialisation de l'agriculture accrue. Et, dernier point, mais non des moindres, il faut compter avec le développement de la coopération de production dans l'univers de la coopération et l'émergence de l'économie sociale. Les fruitières bénéficient de l'essor de cette dernière et y participent en développant une activité de proximité. Les principes sur lesquels elles se sont toujours appuyées depuis leur origine favorisent ce rapprochement et donnent une nouvelle jeunesse à un concept entrepreneurial solidaire d'inspiration très ancienne.

(2) Sur ce point, lire Loïc Seeberger, « Essai sur le droit coopératif français de ses origines à la cinquième république : entre pratique et normes juridiques », www.recma.org/node/2510, (NDLR).

Reposant sur une bibliographie abondante et illustré de nombreuses photos, cet ouvrage offre donc un tableau fourni, synthétique et agréable de l'histoire des fruitières en Franche-Comté. Remercions donc Alain Mélo de sa présentation d'une composante originale de l'histoire de la coopération agricole en France.

MICHEL DREYFUS

Entreprise sociale et insertion : une perspective internationale

*Laurent Gardin, Jean-Louis Laville,
Marthe Nyssens (dir.).*

Desclée de Brouwer, 2012, 336 p.

Cet ouvrage constitue une nouvelle contribution du réseau Emes à la connaissance de l'entreprise sociale. Depuis le milieu des années 90, Emes a réalisé plusieurs études importantes sur l'émergence et les conditions de développement de l'entreprise sociale en Europe, notamment l'étude Perse (2001-2004), dont les résultats ont été publiés en 2004 sous la forme de plusieurs *working papers* (www.emes.net) et ont donné lieu à de nombreuses publications ici et là sous forme d'articles.

Ce sont les résultats recueillis lors du programme Perse – donc des données qui datent un peu – qui sont utilisés dans quelques uns des chapitres de cet ouvrage découpé en trois parties : la première est consacrée aux repères internationaux, la deuxième, à la discussion de quelques questions transversales, et la troisième, à la présentation de monographies nationales. Le tout est précédé d'une courte introduction de trois pages et suivi d'une conclusion qui reprend les principaux points discutés dans la deuxième partie.

C'est dans cette partie en effet que sont apportés les éléments de réflexion les plus intéressants et que sont discutées les questions fondamentales pour comprendre les enjeux liés à l'entreprise sociale. Ces questions sont au nombre de trois et représentent

autant de chapitres du livre : la question des ressources, et notamment la nécessité de bâtir un *resource-mix* qui affranchit d'une dépendance au marché et aux financements publics ; celle de la gouvernance à travers la difficulté, mais aussi la richesse de mettre en place des structures de gouvernance qui fassent une place aux différentes parties prenantes (*multistakeholder*) ; celle, enfin, de l'institutionnalisation ou de l'isomorphisme institutionnel qui menace les entreprises sociales quand elles arrivent en phase de pérennisation.

Les monographies présentées en troisième partie concernent la Belgique, la France, le Québec et la Suisse et reflètent, de ce fait, un diagnostic intéressant sur l'état des entreprises sociales dans les principaux pays francophones développés. Quant aux deux chapitres qui forment la première partie, ils sont intéressants, mais ils ont déjà été présentés auparavant (Davister C., Defourny J., Grégoire O., 2004, « Les entreprises sociales d'insertion dans l'Union européenne, un aperçu général », *Recma*, n° 293⁽³⁾).

Il s'agit donc d'un ouvrage écrit par d'excellents spécialistes de l'entreprise sociale, qui offre ainsi une perspective très pertinente sur la question, mais dont on peut regretter qu'il n'ait pas été l'occasion d'actualiser et d'enrichir certains résultats un peu anciens.

ERIC BIDET

(3) Le premier article de la partie I « Les conceptualisations internationales de l'entreprise sociale » de J. Defourny et M. Nyssens est également très proche d'un texte publié par les mêmes auteurs dans le numéro 319 de la *Recma* (janvier 2011).